

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Restauration universitaire : des milliards

AU plus fort de la grogne des étudiants de l'UOB qui réclament leurs bourses, la Task Force sur la dette intérieure vient de mettre à nu un réseau de surfacturation des services de restauration dans tous les campus du pays. Mais aussi des validations de dettes pour un montant de 12 milliards de francs correspondant à des réhabilitations fictives de bâtiments à l'UOB.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'UNIVERSITÉ gabonaise est devenue un champ d'expérimentation où le savoir est délaissé par ses dirigeants au profit de l'enrichissement tous azimuts, en intelligence avec certains opérateurs économiques.

Après le cas de l'ancien recteur Marc-Louis Ropivia, l'onde de choc des conclusions de la Task Force sur la dette intérieure vient de faire une nouvelle victime. Il s'agit du Centre national des œuvres universitaire (CNOU), gestionnaire des restaurants universitaires.

Selon les enquêtes menées par cette cellule spécialisée qui traque les fausses créances de l'État, de nombreux cas de surfacturation et de manipulation de comptes ont été découverts dans les services de restauration délivrés par 5 entreprises sur l'ensemble des campus du pays. Ces sociétés, qui réclament une dette de 80 milliards de francs CFA à l'État, auraient usé de subterfuges pour gonfler leurs factures en jouant notamment sur les prix, les quantités et le contenu des menus.

Pour exemple sur les prix : 1 kilo de poisson était facturé entre 5 000 et 10 000 F CFA ; le manioc Obamba à 900 francs la pièce ; une boîte de lait de marque Nido de 2.5kg à 17 850 francs CFA avec une commande allant de 150 à 400 boîtes par mois ; du raisin frais pour 25 500F CFA / kilo ; le sac de riz de 50kg à 50 000F CFA ou encore une pomme facturée à... 2 500F CFA la pièce.

S'agissant des quantités, il a été découvert que les montants des facturations étaient les mêmes tout au long de l'année (pendant 12 mois), ne prenant pas en compte l'absence des étudiants du campus lors des vacances universitaires ou même des grèves. " À l'École nationale des Eaux et Forêts, il était facturé pour 45

millions de maïs par mois pour 100 élèves. Dans le contenu des menus, on a découvert des surfacturations pour les aliments tels que le pâté de foie, les saucisses chipolata, les noix d'entre-côte, le lait écrémé ou encore les raisins ", révèle un responsable de la Task Force.

En plus de ces cas de surfacturations évidentes, de nombreux autres services non effectués par ces sociétés ont été également facturés. Ainsi la Task Force révèle que 30 milliards de francs de fausses factures ont été certifiés par l'ancienne équipe dirigeante du CNOU.

TRAVAUX FICTIFS * En plus de la certification de ces fausses factures liées à la restauration universitaire, la Task Force a aussi découvert des validations de dettes pour un montant de 12 milliards de francs correspondant à des réhabilitations fictives de bâtiments à l'UOB.

Le tout sans convention, sans passation de marchés, seulement sur présentation de différentes factures.

Un nouveau scandale qui rappelle celui très récent autour de l'ancien recteur Marc-Louis Ropivia, cité plus haut.

En effet, en juillet dernier, le ministre en charge de la Promotion de la bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Francis Nkea Ndzigue, avait saisi le procureur de la République près

le tribunal de première instance de Libreville, pour l'ouverture d'une enquête sur " le paiement des frais d'inscriptions des étudiants par Airtel Money depuis l'année académique 2014-2015, sur la base d'un contrat avec l'opérateur Airtel, les recettes issues des contrats signés avec les opérateurs installés au sein du campus universitaire et la soustraction frauduleuse de quatre bus de marque Toyota".

Sur la somme de 1,4 milliard de francs perçus par l'université via Airtel Money au titre des frais d'inscriptions, Ropivia et ses acolytes auraient mis en place une commission dans laquelle chaque membre s'attribuait des primes colossales.

Le recteur, par exemple, s'octroyait 12 millions de francs de salaire par mois et 70 millions de primes par an de fonds de souveraineté. Soit près de 7 milliards depuis l'année académique 2014-2015. Une mafia financière toujours d'actualité au sein de cette institution par les agissements de hauts responsables qui foulent au pied les textes et autres décisions des plus hautes autorités du pays.



Photo: Benjamin PENDI

La salle du Resto U qui a la capacité de servir 4 000 étudiants.



de francs de surfacturation découverts !

Resto U : une gestion opaque

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

ET si les multiples problèmes financiers rencontrés dans la restauration universitaire étaient imputables à la mauvaise gestion des responsables du CNOU ? Fermés à multiples reprises,

les restos U ont pourtant bénéficié ces 5 dernières années d'un accompagnement financier important de la part des pouvoirs publics.

L'État a ainsi débloqué 12 milliards de francs pour la restauration des étudiants depuis 2016. Notamment ceux de l'UOB, de l'Université des sciences de la santé (USS), de l'École

L'État a ainsi débloqué 12 milliards de francs pour la restauration des étudiants depuis 2016.



Photo: ECM/M

nationale des instituteurs (Eni), de l'Institut universitaire de sciences de l'organisation (Iuso) et de l'Institut des sciences de gestion (INGS). Soit 3,9 milliards de francs en 2016 ; 2,4 milliards de francs en 2017 ; 1,75 milliard de francs en 2018 ; 1,76 milliard de francs en 2019 et 2 milliards de francs en 2020. Malgré cette manne, le resto U de l'UOB, d'une capacité d'accueil de 4 000 étudiants, n'a rouvert ses portes que le 1er mars 2019. Sa gestion avait été rétrocédée à Sodexo, une mul-

tinationale française de services. Sauf qu'après le départ de cette dernière, courant 2018 – l'opérateur croulant sous le poids de lourdes dettes –, le restaurant est resté fermé. À ce sujet, certains leaders estudiantins relevaient déjà que la véritable querelle opposant le restaurateur à l'UOB était d'ordre financier. Pis, les autorités rectorales refusaient à l'époque de communiquer avec les étudiants au sujet de la fermeture prolongée du restaurant.

Les étudiants attendent de passer à table

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

SODEXO, le dernier prestataire qui a fait fonctionner le restaurant de l'Université Omar Bongo est parti depuis plus de 2 ans. Spécialiste de la restauration, cette entreprise avait, dans un communiqué daté du 10 février 2018, informé de son départ du Gabon en raison de nombreuses difficultés financières.

Ensuite, le Centre national des œuvres universitaires (CNOU) s'était lui-même occupé de cette importante tâche qu'est d'assurer la restauration des étudiants de la première et plus grande uni-

Selon une source proche du dossier, la réouverture du restaurant universitaire est prévue pour la fin du mois de novembre 2020.

versité du pays. En effet, le 1er mars 2019, ledit restaurant avait rouvert ses portes aux étudiants après une longue période de fermeture. Depuis l'arrivée de la pandémie de coronavirus, qui a profondément bouleversé le fonctionnement de la société, les portes

de cet établissement se sont refermées. Mais selon une source proche du dossier, la réouverture du restaurant universitaire est prévue pour la fin du mois de novembre 2020. Pourtant, l'état actuel du bâtiment qui abrite ce restaurant ne laisse pas entrevoir une ouverture imminente. Présentement, il ne semble pas se préparer à recevoir des étudiants, bien que ces derniers aient déjà repris leurs activités sur le campus. En outre, le futur prestataire du restaurant universitaire aura la charge de nourrir plus de 15 000 étudiants. Sous l'ancien prestataire, le repas coûtait 150 francs.



Photo: Wilfried MBINAH